

**Communauté de communes Eguzon-Argenton-
Vallée de la Creuse**

**AVIS DE MISE A
DISPOSITION DU PUBLIC
d'un dossier RELATIF A
L'ELABORATION D'UNE MODIFICATION
SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
DE LE PECHEREAU**

Par délibération du bureau communautaire en date du 6 juillet 2026, il a été décidé de mettre à disposition du public un projet **de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Le Pêchereau** pour une durée d'un mois du lundi 20 juillet 2026 à 10h00 jusqu'au mercredi 19 août 2026 à 18h00 inclus.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le président de la communauté de communes, seront disponibles en mairie de Le Pêchereau aux horaires d'ouverture :

- Lundi 14h00-16h30
- Mardi 8h30 –12h00 et 14h00-16h30
- Mercredi et jeudi 8h30 –12h00 et 13h30-16h30
- Vendredi 13h30-16h30
- Samedi 8h30 –12h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre. Les pièces du dossier sont également mises à la disposition du public, pour information, sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse : <https://lavalleedelacreuse.fr>. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste

informatique au siège de la communauté de communes aux jours et heures habituels d'ouverture (hors période de canicule).

Le public pourra adresser ses observations écrites par voie postale en mairie de St-Gaultier ou par messagerie électronique à l'adresse habitat@lavalleedelacreuse.fr.

A l'expiration du délai de mise à disposition, le registre sera clos et signé par le président de la communauté de communes.